



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 juillet 2019
(OR. en)

10497/19

SOC 505
EMPL 392
SAN 313

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet:	DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) pour la Hongrie
--------	---

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

**portant nomination d'un membre du conseil d'administration
de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)
pour la Hongrie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2019/126 du Parlement européen et du Conseil du 16 janvier 2019 instituant l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et abrogeant le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil¹, et notamment son article 4,

vu la liste de candidats présentée au Conseil par les gouvernements des États membres ainsi que les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs,

vu les listes des membres et des membres suppléants du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail,

¹ JO L 30 du 31.1.2019, p. 58.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 9 avril 2019¹, le Conseil a nommé les membres et membres suppléants du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2023.
- (2) L'organisation d'employeurs BusinessEurope a proposé une nomination pour un poste à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO C 135 du 11.4.2019, p. 7.

Article premier

Est nommée membre du conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) pour la période prenant fin le 31 mars 2023:

REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS

Pays	Membre	Membre suppléant
Hongrie	M ^{me} Judit H. NAGY	

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres et des membres suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
